

QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DE 1972

Séance du MERCREDI 29 NOVEMBRE

L'an mil neuf cent soixante douze, le MERCREDI 29 NOVEMBRE à SEIZE HEURES, le CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-DENIS s'est assemblé en QUATRIEME SESSION ORDINAIRE, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS, CHEVALIER de la LEGION d'HONNEUR.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Maurice CHANE KUNE - Charlemagne FOSSARD - Mme Eléopold JASMIN - MM. Chantilly FERRERE - Bruno BOYER - Maxime RIVIERE - Antoine APAVOU - Valère ROBERT - Mme Jules BENARD - M. Frantz FONTAINE - Mme Valère ROCHE - MM. André LICHARDY - Abdoul-Hack AFPEJEE - Mme Eugues FUTHAZAR - M. Fred TANDRYA - Mme André PAYET - MM. Raymond NANDO - Adolphe PAMASSAMY - Jack AFPEJEE - Eric BOYER - Alexandre de BALBINE - Philippe NATIVEL -

Etaient représentés :

M. Antoine PICARD par M. Eric BOYER
M. Camille BOURHIS par M. Marcel HOARAU

Etaient absents excusés :

MM. Francis BEDIER - Jacques TESSIER -

NOTA - LE MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la MAIRIE de SAINT-DENIS, le DECEMBRE 1972 et que le nombre de Conseillers présents a été de 25 sur 37 Conseillers en exercice.

LE MAIRE,

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Monsieur Philippe NATIVEL est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le MAIRE constate que le quorum est atteint et que le Conseil Municipal peut délibérer valablement.